

# FAIR Canada Demande un Allègement pour les Souscripteurs Vulnérables de Régimes Collectifs de REEE en Raison de la COVID-19

FAIR

Canadian Foundation for  
Advancement of Investor Rights  
Fondation canadienne pour l'avancement  
des droits des investisseurs

---

**TORONTO, le 23 avril 2020** (GLOBE NEWSWIRE) -- FAIR Canada a demandé à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) d'apporter une aide d'urgence aux souscripteurs de REEE collectifs et de donner des conseils au secteur en ce qui concerne l'admissibilité des nouveaux souscripteurs de REEE collectifs.

À la lumière de la crise sanitaire et économique COVID-19, FAIR Canada demande que la CVMO et les ACVM imposent une renonciation ou un moratoire sur les conditions de défaut, les conditions d'annulation, ainsi que les pénalités et les déchéances découlant des cotisations manquées et des changements de compte pour les souscripteurs de REEE de régimes collectifs.

FAIR Canada demande en outre à la CVMO et aux ACVM de publier des directives à l'intention de l'industrie des REEE collectifs concernant l'évaluation de la pertinence des nouvelles ventes et souscriptions en tenant compte du contexte actuel. En raison de la COVID-19, l'environnement extraordinaire d'aujourd'hui voit les Canadiens à faible revenu compter sur l'aide au revenu transitoire du gouvernement, connaître des revenus et des dépenses très variables et endurer des situations d'emploi et financières incertaines, ce qui entraîne un cheminement plus incertain vers les études postsecondaires pour les enfants et les membres de la famille. Alors que les collèges et les universités ont fermé leurs portes et déplacé les cours en ligne, que les entreprises ferment et que les pertes d'emploi se multiplient, plusieurs des principaux critères d'évaluation de la pertinence des REEE collectifs, notamment le revenu, le caractère abordable des cotisations et les plans d'éducation, sont devenus plus incertains et plus risqués.

Les produits des REEE collectifs ont été assimilés à des « tontines » - le véhicule d'investissement hybride du XVII<sup>e</sup> siècle composé d'une rente et d'une loterie, avec une attrition basée sur le décès et des versements aux souscripteurs survivants. Les modalités des REEE collectifs peuvent être coûteuses et punitives pour les souscripteurs qui ne peuvent pas se permettre de continuer à respecter un calendrier de cotisation prescrit ou de le faire toujours à temps. Les souscripteurs risquent le défaut de paiement, l'annulation du régime et la perte et la confiscation potentielles des frais de vente, des gains sur les placements et/ou des fonds de compte. Des intérêts peuvent également être perçus.

Les Canadiens, et en particulier les Canadiens à faibles et moyens revenus, sont en crise financière. Dans ces circonstances extraordinaires, ils devraient être soulagés de conditions potentiellement coûteuses et punitives qui pourraient autrement aggraver leurs difficultés financières.

Les promoteurs et gestionnaires de REEE collectifs sont des courtiers en plans de bourses d'études et des gestionnaires de fonds d'investissement, diversement enregistrés auprès des membres des ACVM. Les risques et la complexité des REEE à régime collectif sont importants pour les souscripteurs. Comme leur structure de paiement repose en partie sur l'attrition des abonnés, il convient d'être particulièrement attentif à ces inscrits et à leurs clients pendant les périodes de grandes difficultés financières.

Nous demandons que la CVMO et les ACVM saisissent cette occasion pour exercer leur mandat de protection des investisseurs en s'intéressant aux Canadiens les plus vulnérables en ce qui concerne les produits financiers et les processus de vente très complexes et risqués.

Parmi les défenseurs des consommateurs et les partisans sans but lucratif des recommandations de FAIR Canada contenues dans sa lettre du 21 avril à la CVMO et aux ACVM figurent [Kenmar Associates](#) (Ken Kivenko), [Momentum](#), [Sociétés CFA Canada](#), [Services de consultation financière communautaire](#)

**Remarque :** Les soumissions de politique de FAIR Canada en ce qui concerne les REEE de régime collectif comprennent :

1. Lettre de FAIR Canada à la CVMO et aux ACVM du 21 avril 2020
2. Soumission de FAIR Canada présenté aux ACVM le 7 juillet 2010
3. Soumission de FAIR Canada présenté aux ACVM le 24 janvier 2012

Pour en savoir plus, consultez le reportage du Toronto Star [et](#) ce rapport de recherche de [Seed Winnipeg](#).

**À propos de FAIR Canada :** FAIR Canada est une organisation sans but lucratif nationale et indépendante. La mission de FAIR Canada est d'être un catalyseur pour mettre en valeur les droits des actionnaires et des investisseurs individuels canadiens, notamment en étant une voix nationale pour les investisseurs et les consommateurs de produits financiers dans la réglementation des valeurs mobilières. FAIR Canada informe et éduque le public, les gouvernements et les organismes de réglementation sur les droits et les protections des investisseurs et des consommateurs de produits financiers sur les marchés de capitaux canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ermanno Pascutto  
Directeur exécutif  
[ermanno.pascutto@faircanada.ca](mailto:ermanno.pascutto@faircanada.ca)

**Fern Karsh,**  
conseiller en politiques et secrétaire général, FAIR Canada

[fern.karsh@faircanada.ca](mailto:fern.karsh@faircanada.ca)

---



Click [here](#) to join

FAIR Canada | 647-256-6690 | [info@faircanada.ca](mailto:info@faircanada.ca) | <http://www.faircanada.ca>

STAY CONNECTED:

